



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

association Hacavie

Question écrite n° 128041

## Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation de l'association Hacavie. Celle-ci gère la seule base de données française consultable gratuitement sur internet, recensant les aides techniques auprès des personnes handicapées et/ou âgées dans la région Nord-Pas-de-Calais. Cette base de données reconnue est aujourd'hui intégrée dans un groupement de sept bases européennes toutes, sauf elle, prises en charge par l'État. Pourtant, le 21 juin 2011, Hacavie a appris par la Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA) qu'elle n'aurait plus de financement et que ses bases seraient déconnectées de la métabase de cette administration. Cette décision risque de nuire gravement aux personnes handicapées ainsi qu'aux professionnels qui utilisent grandement cette base pour leur aide technique. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui faire connaître les mesures que le Gouvernement entend arrêter afin de soutenir cette association aussi bien reconnue en France qu'en Europe.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Cuvillier](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128041

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1229

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)